



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **5 novembre 2018**

Délibération n° 2018-3076

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 5°

objet : Attribution d'une subvention à l'association Nouvel institut franco-chinois pour son programme d'actions 2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 16 octobre 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 7 novembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, M. Jacquet, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jeandin, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Chabrier (pouvoir à Mme Belaziz), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Gomez), M. Compan (pouvoir à M. Fromain), Mmes Ghemri (pouvoir à M. Bravo), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Passi, Piegay (pouvoir à M. Vincent), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra), Sannino (pouvoir à Mme David), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Kabalo).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Collomb, Genin.

**Conseil du 5 novembre 2018****Délibération n° 2018-3076**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commune (s) : Lyon 5°

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Nouvel institut franco-chinois pour son programme d'actions 2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 11 octobre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Nouvel institut franco-chinois à laquelle la Métropole de Lyon a adhéré, est une association de type loi 1901 dont les statuts ont été adoptés par l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2015. Elle est présidée par monsieur Thierry de La Tour d'Artaise, Président - Directeur général de Seb. Elle se construit grâce au soutien d'entreprises privées en qualité de mécènes fondatrices, d'universités lyonnaises et chinoises et de personnalités qualifiées et compte actuellement 16 membres.

Cette association a pour objet de fédérer les acteurs de l'écosystème travaillant avec la Chine sur le territoire de la Métropole et d'affirmer la Métropole comme un territoire majeur en France dans les relations avec la Chine.

Ce projet d'intérêt général est né de la volonté de renforcer les relations entre Lyon et la Chine au travers de la revalorisation du lieu qui fut le siège de l'Institut franco-chinois, 1<sup>ère</sup> université chinoise hors de Chine.

Ses fondateurs souhaitent que ce lieu, qui incarne les valeurs d'accueil et d'ouverture à l'autre et symbolise l'amitié franco-chinoise, devienne le centre d'une dynamique nouvelle résolument tournée vers la promotion des relations entre Lyon et la Chine dans toutes ses dimensions et, notamment, au travers :

- de la valorisation et du développement des échanges et partenariats entre universités, établissements de recherche et d'enseignement, et laboratoires ainsi qu'au travers du développement des relations entre enseignants, chercheurs et étudiants,
- du développement des échanges culturels, en mettant à la fois en valeur l'histoire des relations que Lyon et la Chine ont su tisser au fil du temps et en promouvant la culture chinoise contemporaine dans toutes ses dimensions artistiques et sociétales,
- du développement des échanges économiques entre Lyon et la Chine et des relations entre acteurs de l'économie.

**I - Objectifs**

La Chine est un partenaire historique de l'agglomération lyonnaise et ces échanges bénéficient d'une dynamique très favorable qui s'illustre dans les domaines économiques, académiques et culturels.

Plus de 3 000 étudiants chinois sont présents chaque année sur le territoire de la Métropole et on compte près de 40 accords universitaires conclus entre les établissements supérieurs lyonnais et leurs partenaires en Chine. Les relations économiques sont, aussi, en plein essor avec plus de 160 entreprises d'origine rhônalpine implantées en Chine et 15 entreprises à capitaux chinois installées dans la région lyonnaise.

L'Institut franco-chinois de Lyon fut la 1<sup>ère</sup> université chinoise créée hors de Chine et sa fondation à Lyon, en 1921, a été l'un des plus beaux symboles de la relation entre Lyon et la Chine.

La visite officielle de ce lieu historique par le Président de la République populaire de Chine, monsieur Xi Jinping, le 26 mars 2014, a été à l'origine de la création du Nouvel institut franco-chinois.

Ce projet, porté initialement par la Métropole, la Ville de Lyon et l'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) s'est élargi à d'autres partenaires avec une implication directe d'entreprises de l'agglomération lyonnaise, mais aussi d'établissements d'enseignement supérieur.

Le Nouvel institut franco-chinois est un outil innovant pour le développement des liens entre la Métropole et la Chine, dans les années à venir. Il a vocation à valoriser les relations sino-lyonnaises à travers les relations économiques, touristiques, universitaires, associatives et culturelles grâce au soutien des collectivités locales, de grandes entreprises mécènes, des universités lyonnaises et chinoises, de partenaires privés et des associations.

Le Nouvel institut franco-chinois donne aussi une place à l'assemblée des associations chinoises et franco-chinoises.

## **II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2017 et bilan**

Par délibération n° 2017-2153 du 18 septembre 2017, le Conseil métropolitain a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Nouvel institut franco-chinois pour la réalisation de son programme d'actions 2017.

Les principales réalisations de ce programme d'actions sont les suivantes :

- co-organisation de la 2<sup>ème</sup> édition du forum culturel franco-chinois "La route culturelle de la soie : les confluences franco-chinoises", du 25 au 27 septembre, qui a réuni plus de 800 personnes autour de 10 conférences ainsi que d'événements culturels. Cet événement a été couvert par 47 organes de presse chinois permettant d'accroître la visibilité et la notoriété de Lyon en Chine,
- organisation, du 14 au 24 novembre, de la 2<sup>ème</sup> édition du festival de la gastronomie chinoise "Les baguettes magiques", parrainé par le chef Alain Alexanian. Cet événement a réuni environ 8 000 participants,
- participation au festival du film chinois en partenariat avec l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre de Lyon (ENSATT) le 8 juin,
- promotion de l'art contemporain chinois au travers de 3 expositions présentées au Nouvel institut franco-chinois :
  - . exposition de peinture "Le tambour au réveil du printemps" de l'artiste Chen Duxi,
  - . exposition de gravures "La forme urbaine" de l'artiste Peng Yong,
  - . exposition de peinture "Lagunes" de l'artiste Li Xin ;
- participation aux Journées européennes du patrimoine (16 et 17 septembre) : 1 400 visiteurs,
- accueil de 33 délégations chinoises.

Au-delà de ce programme d'actions spécifique, le Nouvel institut franco-chinois a accueilli près de 8 000 visiteurs au sein de son musée en 2017.

Par ailleurs, le Nouvel institut franco-chinois peut compter sur l'engagement de 4 nouveaux mécènes :

- Air France,
- Lisa Airplanes,
- École de management (EM) Lyon Business School,
- Eximium.

Enfin, afin de compléter ses commissions déjà existantes (commissions économique, culturelle, forum, universitaire et associative) le Nouvel institut franco-chinois a mis en place 2 nouvelles commissions :

- tourisme,
- aide à la recherche de nouveaux mécènes.

### III - Programme d'actions et plan de financement 2018

Au-delà de son activité annuelle, qui consiste à animer ses différentes commissions et accueillir les visiteurs au sein de son musée, pour l'année 2018, le programme d'actions du Nouvel institut franco-chinois de Lyon, se décline sous la forme de :

- organisation de l'exposition de céramique de Niek Van de Steeg du 18 janvier au 18 avril,
- co-organisation de la mission officielle conduite par le Maire de Lyon et le Président de la Métropole en Chine (Pékin, Hangzhou, Shanghai et Canton) dans le cadre du 30<sup>ème</sup> anniversaire du partenariat entre Lyon et Canton, du 1<sup>er</sup> au 9 mai,
- organisation de l'exposition "Paysages interdits" de l'artiste Lu Yanpeng, du 25 avril au 2 septembre,
- participation aux opérations de départ de la course The Sun Trip, reliant Lyon à Canton,
- organisation de l'exposition de l'artiste Yongwei Pu, du 13 septembre au 31 décembre,
- participation aux Journées européennes du patrimoine les 15 et 16 septembre,
- organisation de la 3<sup>ème</sup> édition du festival de la gastronomie "les baguettes magiques" du 25 septembre au 7 octobre.

Par ailleurs, l'année 2018 sera marquée par l'accueil à Lyon d'un événement de très haut niveau avec l'organisation de la 2<sup>ème</sup> édition du forum "Les confluences franco-chinoises", du 26 au 28 novembre, sur la thématique de "la ville d'une nouvelle ère, pour une route de la soie durable", en parallèle avec le salon Pollutec.

Cet événement mobilise des représentants français et chinois du monde culturel, économique et universitaire se réunissant à Lyon pour débattre autour des grandes problématiques qui concernent la Chine et la France. Des conférences, dialogues et ateliers de travail seront organisés dans différents lieux emblématiques de Lyon.

#### Budget prévisionnel pour l'année 2018

Dépenses	Montant (en)	Recettes	Montant (en €)
achats	30 600	subventions d'exploitation dont : - Ville de Lyon - Métropole de Lyon	80 000 45 000 35 000
services extérieurs	14 700	vente de produits finis	10 000
autres services extérieurs	251 000	autres produits de gestion	240 400
charges de personnel	222 536	transfert de charges	188 436
<b>Total</b>	<b>518 836</b>	<b>Total</b>	<b>518 836</b>

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Nouvel institut franco-chinois, pour la mise en place de son programme d'actions 2018 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association Nouvel institut franco-chinois, pour la mise en place de son programme d'actions 2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Nouvel institut franco-chinois définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 35 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 7 novembre 2018.**